Conseil des droits de l’homme

30e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Canada**

Genève, le 11 mai 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse félicite le Canada pour ses efforts visant à faire respecter les droits de l’homme par les entreprises canadiennes, y compris à l’étranger, entre autres par la création d’un poste d’ombudsman canadien indépendant pour la responsabilité des entreprises. Ces efforts pourraient s’inscrire dans un cadre plus stratégique. Ainsi, la Suisse recommande au Canada de **développer un Plan d’action national en faveur des entreprises et des droits de l’homme**.

La Suisse salue également le fait que le Canada se soit engagé à ratifier le **Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT)**. La Suisse prend note des consultations y relatives en cours entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Elle recommande au Canada **d’accélérer le processus de ratification** et de mettre en place un **mécanisme national de prévention** conformément à l'OPCAT.

Je vous remercie.